Organisme HLM non conciliant

Par Stellou7

Bonjour,

Je cherche une voie de conduite à tenir puisque mon organisme HLM refuse de respecter les lois dans le cadre d'une demande de changement de logement.Je m'explique. J'ai accumulé des retards de loyer pour des motifs que je n'évoquerai pas là. Je suis menacée d'expulsion mais ai pu obtenir un délai supplémentaire pour rétablir ma situation budgétaire ;(
J'ai un loyer mensuel assez cher et j'ai déjà obtenu un changement de logement en 2021.Pour solder plus vite la dette locative je voudrais refaire un échange de logement, sachant qu'il y a des appartements avec la m^me typologie à la moitié du prix de celui que je paye sur mon secteur.L'organisme HLM bloque mon inscription sur la Bourse d'échange des logements alors que mon avocat m'a dit que légalement ils étaient en tort. Que dois-je faire ?
Merci pour votre réponse et bonne journée

Par kang74

Bonjour

En passer par un autre organisme social puisque une des conditions du droit à la mutation est d'être à jour de ces loyers .
Il n'y a aucune autre priorité à faire valoir puisque c'est déjà d'un logement hlm que vous avez.
Soyez à jour de vos loyers et refaites une demande de logement social avec pour motif " loyer trop cher"

Par Isadore

Bonjour,

Chaque bailleur peut en effet fixer comme règle pour l'attribution d'un nouveau logement que le locataire soit à jour de ses loyers. Il faut se référer aux conditions donnant accès à cette bourse d'échange.

Si vous avez un avocat qui connaît votre dossier, c'est à lui de vous aider à défendre vos intérêts. Vous le payez pour cela !